

Les effets de la violence conjugale sur la santé des femmes au cours des quelques années qui suivent la rupture

Forum sur la politique du Nouveau-Brunswick

Le 5 novembre 2009

QUESTION : Les services de santé offerts actuellement ne répondent pas aux nombreux besoins des femmes (rêchappées) en matière de services de santé physique et mentale au cours des quelques années qui suivent une rupture avec un conjoint

CONTEXTE :

- Des services de prévention secondaire conçus pour gérer les effets de la violence et des traumatismes sur la santé sont nécessaires si l'on veut réduire les *coûts* à long terme de la violence.
- Les services offerts aux rêchappées de violence conjugale doivent cibler les effets de l'abus et des traumatismes tout au long de la vie.
- Les forces des rêchappées sont essentielles pour aider celles-ci à gérer les difficultés qu'elles éprouvent après la rupture, mais celles-ci sont souvent négligées.
- Les obstacles à l'autosuffisance des rêchappées peuvent être éliminés par la modification des politiques, des programmes et des services.

RÉSULTATS DES RECHERCHES :

- Le coût total annuel de la violence est estimé à **13 162 \$** par rêchappée pour ce qui est des dépenses *sélectionnées* (gouvernement, organismes sans but lucratif, secteur privé et particulier [la rêchappée elle-même]).
- Les rêchappées souffrent de nombreux problèmes de santé débilants. Ceux-ci peuvent être traités, mais ils persistent pendant des années après la rupture, ce qui se traduit par des absences au travail ou aux activités habituelles et fait en sorte que les rêchappées doivent recourir aux services de santé et aux services sociaux plus fréquemment que leurs pairs, sans vraiment en ressentir les bienfaits et sans que leurs besoins soient satisfaits.
- Le fait d'être victime de violence tout au long de la vie (mauvais traitements physiques en enfance, agression sexuelle, violence conjugale) a des conséquences sur la santé physique et mentale des rêchappées.
- Les rêchappées ont de nombreuses forces et connaissances (comme la résilience, le sens de la maîtrise, le soutien social, des compétences les rendant aptes à être employées et le fonctionnement de la famille).
- Les problèmes financiers, les difficultés liées à l'emploi, les questions de garde d'enfant et de droit de visite, les effets de la violence sur la santé, les abus et le harcèlement continus ainsi que la difficulté à recevoir l'aide nécessaire malgré un recours fréquent aux services offerts, tels sont les obstacles à l'auto-suffisance des rêchappées.

CONCLUSIONS :

1. Après la période de crise qui suit la rupture, les femmes ont besoin de services ciblés qui mettent l'accent sur la prévention secondaire des problèmes de santé causés par la violence.
2. Les services de santé ainsi que les services juridiques et sociaux offerts aux femmes victimes de violence doivent :
 - être opportuns, intégrés, faciles d'accès et abordables;
 - comporter des « navigateurs de système » permettant à ces femmes de trouver les services appropriés et d'y avoir accès en temps opportun;
 - comprendre une intervention précoce et un suivi;
 - être basés sur les forces et les aptitudes des victimes.

Les décideurs et les fournisseurs de services doivent avoir une très bonne compréhension des traumatismes et des soins qui doivent être prodigués tout au long de la vie.